

« C'est une trajectoire iné

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

Jean-Marc Ogier, le président, prône un changement stratégique total. Il en va, selon lui, de la survie de la fac

L'ENTRETIEN

DU MOIS

LUC BOURRIANNE

l.bourriane@sudouest.fr

Quand Gérard Blanchard – le précédent président de la fac rochelaise – a quitté l'université pour le Conseil régional et la vice-présidence en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, Jean-Marc Ogier n'apparaissait pas comme le dauphin désigné. Ce n'était pas le candidat de la continuité. Élu depuis le 25 avril 2016, il se place en rupture totale avec les stratégies de ses prédécesseurs. Il entend faire bouger les lignes dans des proportions inédites. Pour lui, c'est l'existence même de l'université rochelaise qui est en jeu.

« Sud Ouest » Bien des étudiants ont rêvé faire la révolution sur les bancs de la fac mais, finalement, c'est vous qui en préparez une ?

Jean-Marc Ogier Je ne sais pas si c'est une révolution, c'est une trajectoire qui nous semble inéluctable dans un paysage national qui devient très concurrentiel et difficile pour les petites et moyennes universités. Sans cette évolution, on pourrait avoir des risques à terme – je ne dis pas à très court terme – d'être menacé sur notre statut d'université de plein exercice qui forme jusqu'à bac + 8 (doctorat).

Quel est donc le projet qui se cache derrière la Ville littorale durable, thématique autour de laquelle vous souhaitez regrouper tous les enseignements dispensés par l'université rochelaise ?

Nous avons actuellement des champs disciplinaires où nous avons acquis une légitimité scientifique avérée par la présence notamment du CNRS à La Rochelle. Ce sont les sciences de l'environnement, celles du bâti durable et de l'écologie. Notre démarche consiste à prendre appui sur ces forces reconnues et visibles

pour se doter d'une signature commune, la Ville littorale durable. Et d'organiser le tout dans une logique interdisciplinaire.

On veut changer le paradigme de l'université. Jusqu'ici, l'université fonctionnait sur des socles verticaux avec des logiques très disciplinaires. L'idée, c'est de faire référence sur un thème précis – la Ville littorale durable – en France et en Europe. Notre démarche c'est de faire de la recherche sous un angle systémique. La Ville littorale durable embarque forcément des questions liées aux sciences dures mais il y a aussi la question des usages du territoire et cela fait référence aux sciences humaines, au droit de l'environnement. On veut travailler au décloisonnement scientifique.

Cela obéit-il à des préconisations de l'État ?

Ce sont des choix que nous faisons, nous. Le ministère nous laisse notre autonomie. Mais on sent très bien qu'en matière de politique publique, l'État va créer dix à douze grands centres universitaires en France avec des universités de rang mondial qui auront le soutien massif de l'État. Pour les autres, charge à elles de trouver leur voie distinctive avec « leur signature » pour reprendre les mots de la ministre.

La Rochelle ne peut en aucun cas faire partie des 10/12 universités en question...

... c'est évident (rires). Les grandes universités, on commence à les voir, ce sont celles qui ont bénéficié des grands financements d'excellence telles que Bordeaux, Strasbourg, Marseille. On voit le paysage se dessiner tout doucement. Des collègues présidents d'universités moyennes commencent à s'inquiéter du départ du CNRS. C'est le cas à Tours, à Caen, des universités bien plus grosses que La Rochelle.

Tous les présidents ne font pas le même choix que vous. Vous estimez que c'est inéluctable mais ce choix politique tient beaucoup à votre personnalité, à votre ressenti, non ?

Je pense qu'effectivement, c'est une



Jean-Marc Ogier, mardi dernier, dans son bureau de président de l'université au Technoforum à La Rochelle. PHOTO XAVIER LÉOTY / « SUD OUEST »

question très politique. On ne peut pas ignorer la situation économique du pays et on doit reconnaître qu'à La Rochelle, on a du mal à être crédible sur certains champs disciplinaires en raison de nos effectifs qui ne sont pas pléthoriques.

À quelles disciplines pensez-vous ?

C'est le cas en droit, dans les sciences humaines ou en gestion. Il ne s'agit pas de stigmatiser ces enseignements-là car ils n'en sont pas responsables.

Est-ce que ces secteurs de la fac rochelaises freinent votre démarche ?

Les freins en interne sont légitimes. Les collègues sont inquiets car on imagine de grands changements structurels. On va décloisonner les disciplines et il est vrai que, notamment les sciences humaines, ont

peur d'être diluées dans des grands ensembles.

Vous les rassurez comment ?

On a la chance d'avoir dans notre université une unité qui est déjà interdisciplinaire – le LIENSS – et les conditions des chercheurs sont bien meilleures que celles des chercheurs qui sont restés dans des unités plus cloisonnées. Nous sommes convaincus de notre choix de l'interdisciplinarité et de la nécessité de placer la recherche sous un angle systémique.

La spécialisation interdisciplinaire suffira-t-elle pour rivaliser avec les grosses universités ?

Les grosses universités sont beaucoup plus difficiles à faire bouger. On veut transformer notre petite taille, qui est actuellement une faiblesse au regard des politiques publiques,

en une force au regard de notre agilité.

Je reste sceptique sur la performance que produiront les grandes usines universitaires que l'on est en train de construire quand un des objectifs avérés de l'État est de monter dans les classements mondiaux. Or si l'on regarde les meilleurs dans ces palmarès, ce ne sont pas des universités gigantesques à 50 000 places. On a une vraie carte à jouer.

Quel est le calendrier de ce changement de cap ?

Notre projet sera voté en Conseil d'administration le 27 novembre prochain. Nous souhaiterions que la restructuration soit opérante à partir de la rentrée 2019-2020, dans deux ans. On prépare une réorganisation structurelle totale de l'université.

EN BREF

Demain, l'Agence de l'eau Adour-Garonne organise un forum à Cognac (16). Il sera question de la faiblesse de ressource dans le bassin hydrographique de la Charente. « Depuis 40 ans le débit de la Charente a baissé de 30% et la situation va s'aggraver [...]. Les difficultés vont s'accroître si on n'envisage aucun changement drastique en termes de consommation ou de gestion de l'eau », écrit l'Agence, qui dévoilera « une carte montrant clairement l'aggravation du risque de submersion marine et d'érosion côtière pour les Pertuis charentais ».

L'info d'ici, de là et d'ailleurs...

Tout est dans la matinale France Bleu
Rejoignez-nous dès 6h !

103.9 Fréquence générale / 98.2 La Rochelle

Écoutez, on est bien ensemble

france
bleu
la rochelle



francebleu.fr

luctable »

LE PROJET

LICENCES

« On va revoir la gouvernance de l'université avec un collegium des licences où on aura une structure unique qui gérerait toutes les licences et qui offrirait aux étudiants d'avoir des parcours à la carte dans des logiques décloisonnées. Actuellement, un étudiant qui entre en fac de droit, il ne peut faire que du droit. Demain, si cet étudiant veut faire une licence de droit, il pourra faire du droit mais ajouter par exemple une "mineure" numérique. Il irait au bout de sa licence comme aujourd'hui mais avec un parcours à la carte. »

DES FORMATIONS

« À partir de Bac + 4, ce serait la fin des trois facs disciplinaires. Elles seraient réunies dans un objet, dont le terme n'est pas encore défini, qui délivrerait des formations qui n'iraient qu'à bac + 5 en lien très étroit avec les entreprises du territoire. »

UN INSTITUT D'ÉLITE

« Pour les doctorants ou plus, il y aurait l'institut Ville littorale durable qui proposerait, là encore, une formation très interdisciplinaire avec des vellétés de placement des étudiants à l'international pour en faire des experts mondiaux sur ce sujet. Au plan mondial, la population migre vers le littoral, c'est donc un secteur porteur et un enjeu mondial. »

« On a le souci de l'emploi »

QUID DE L'ÉTAT ?

« L'interrogation que l'on a c'est la manière dont l'État va nous suivre dans cette démarche qu'il nous semble inciter. On attend des signaux. Si nous ne recevons pas ces signaux-là, peut-être que cela signifiera que l'université de La Rochelle est condamnée d'une manière ou d'une autre. Mais on y croit, j'ai fait une note à la ministre pour lui expliquer ce que nous faisons et pour lui demander un accompagnement. Pour l'instant, j'attends sa réponse mais c'est normal, la note est partie récemment. On espère un signal politique fort. »

QUID DE LA CULTURE UNIVERSITAIRE EN CHARENTE-MARITIME ?

« Les statistiques montrent que notre territoire a un niveau d'obtention du bac supérieur au niveau national mais un taux d'insertion à l'université inférieur. Il faut rassurer, dire que l'université n'est plus la même. Aujourd'hui on fait l'appel, quand les étudiants ne viennent pas, on les appelle chez eux, on fait des entretiens, on évalue le niveau : on est une université de proximité. Et puis, on a le souci de l'emploi. On travaille avec le monde économique. La mission de l'université, c'est de produire des savoirs certes mais aussi que nos jeunes aient un emploi. Sur ce plan-là, on est très bon : 90 % d'insertion professionnelle de tous nos jeunes. »



La fin des travaux est proche pour le centre multifilières qui aurait dû fonctionner à partir du mois d'octobre. Au mieux, il ne pourra pas fonctionner avant plusieurs semaines. PHOTO D. B.

Incinérateur d'Echillais : 33 jours pour donner son avis

DÉCHETS Une nouvelle enquête publique commence jeudi. Alors que la fin des travaux est attendue pour la fin du mois

Combien seront-ils à s'exprimer durant les 33 jours de la durée de la nouvelle enquête publique visant le centre multifilières d'Echillais ? Après l'annulation par le tribunal administratif de Poitiers de l'autorisation d'exploiter le futur incinérateur délivrée par la préfecture en octobre 2014, une nouvelle procédure d'information et de participation du public va avoir lieu du 28 septembre au 30 octobre.

816 observations en 2014

Lors de la première enquête publique, en janvier février 2014, ils furent 816 à noter des observations dans le registre tenu à la mairie (1) de la commune située au sud de Rochefort. Qui accueille ce nouvel incinérateur controversé destiné à remplacer l'actuel mis en service en 1990.

Très majoritairement défavorables à ce projet de traitement des ordures ménagères des agglomérations de Rochefort, Royan et des Communautés de communes de Marennes et Oléron (soit 200 000 habitants), les avis ne firent pas pencher la balance. Le commissaire enquêteur d'alors, Gervais Maret, ren-

dit quelques semaines plus tard, un avis favorable au projet. Il avait noté que « le projet comporte des aspects positifs tels que la valorisation de la chaleur, un module de compostage, une cohérence d'ensemble dans le traitement des ordures ménagères ».

Pour beaucoup d'observateurs, les conclusions du nouveau commissaire enquêteur, Jean-Pierre Bordron, iront dans un sens favorable. D'autant plus que le projet n'est plus à l'état d'étude. Débutée voilà deux ans, la construction va s'achever... deux jours après le début de l'enquête publique. Dans un communiqué, Vincent Barraud, le président du SIL (syndicat intercommunaire du Littoral), qui construit l'équipement, indique que « le pôle des Javelles (nom du site) entre dans sa dernière phase avec la préparation des équipements et les tests à blanc ».

Les opposants mobilisés

Réunis au sein de l'association Pays Rochefortais Alert' créée voilà quatre ans, les opposants restent mobilisés. Ils tiendront une réunion publique au palais des congrès de Rochefort, mercredi 4 octobre, à 20 heures.

Contrairement à la grande majorité de ces procédures, l'enquête publique ne va donc pas passer inaperçue. Permettant aux commissaires-enquêteurs de mettre en ligne sur Internet les enquêtes publiques afin de favoriser la participation des ci-

toyens, le portail web « registre-dematerialise.fr » en recense deux en cours dans le département : « la modification n°1 du PLU de la commune d'Esnandes » et « la modification n°2 du PLU de la commune de Puilboreau ». À elles deux, elles n'ont recueilli qu'un seul avis.

À l'inverse lorsque les sujets sont très clivants, la participation est importante. Le contournement d'une voie routière longeant la Dordogne à Beynac (24) approche aujourd'hui les 2 000 observations.

L'enquête publique passée, il ne restera qu'un seul obstacle à passer : l'avis du Coderst (conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques). Composée de 25 membres (élus, services de l'État, représentants d'associations), cette commission n'émet qu'un caractère consultatif. Il revient ensuite au préfet de signer l'arrêté d'exploitation. Voilà trois ans, neuf mois s'étaient déroulés entre le début de l'enquête publique et le paraphe préfectoral.

Alors que le SIL va devoir mettre la main à la poche pour entretenir son équipement flambant neuf de près de 100 millions d'euros à l'arrêt forcé, les connaisseurs du dossier estiment que le délai sera réduit.

David Briand

(1) 285 observations sur les registres en mairie d'Echillais, tandis que 196 courriers et 335 courriels avaient été envoyés.

SALON NAUTIQUE INTERNATIONAL À FLOT

GRAND PAVOIS

LA ROCHELLE PORT DES MINIMES

LA RÉFÉRENCE DES PASSIONNÉS



2017
DU 27 SEPT.
AU 02 OCT.

INVITÉ D'HONNEUR



Téléchargez
l'appli gratuite
« GRAND PAVOIS »



www.grand-pavois.com